

PREFECTURE DES VOSGES

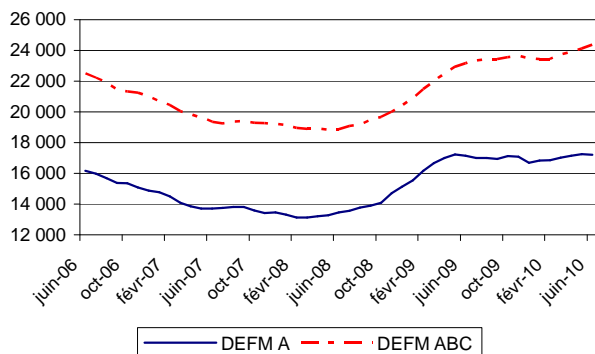
PÔLE EMPLOI

DIRECCTE
UNITE TERRITORIALE DES VOSGES

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI
juin 2010

DEMANDEURS D'EMPLOI PAR CATEGORIE

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Catégories A et A, B, C en données CVS



Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Calculs : DRTEFP de Lorraine / SEPES

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de **catégorie A** s'établit à **17 220 dans les Vosges fin juin 2010**. Ce nombre diminue de -0,2% par rapport au mois précédent (soit -30). Sur un an, il est en hausse de +0,4%. En Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A diminue de -0,2% sur un mois (diminution de -0,3% en France métropolitaine) et progresse de +3,5% sur un an (+6,9% en France métropolitaine).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de **catégories A, B, C** s'établit à **24 380 dans les Vosges fin juin 2010**.

Ce nombre **croît de +1,0%** par rapport au mois précédent. Sur un an, il augmente de +5,2%. En Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmente de +0,6% (+0,4% en France métropolitaine) par rapport au mois précédent (+9,0% sur un an contre +9,3% en France métropolitaine). A compter du 1^{er} juin 2009, la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) est susceptible d'affecter sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi. Rappelons que les variations saisonnières de 1996 à 2010 ont été recalculées en janvier 2010.

Demandeurs d'emploi inscrits à pôle Emploi en fin de mois en Catégorie A et en catégorie ABC en CVS

Données CVS	Juin 09	Mai 10	Juin 10	Variation sur un mois	Variation sur un an
VOSGES					
Catégorie A (Actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	17 150	17 250	17 220	-0,2%	0,4%
Catégories A, B, C (Actes positifs de recherche d'emploi)	23 180	24 130	24 380	1,0%	5,2%
LORRAINE					
Catégorie A (Actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	99 840	103 610	103 380	-0,2%	3,5%
Catégories A, B, C (Actes positifs de recherche d'emploi)	131 440	142 430	143 320	0,6%	9,0%
France METROPOLITAINE					
Catégorie A (Actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 517 000	2 699 600	2 691 000	-0,3%	6,9%
Catégories A, B, C (Actes positifs de recherche d'emploi)	3 622 800	3 942 900	3 958 500	0,4%	9,3%

Source : STMT – pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares –nouvelle série CVS en janvier

Les données présentées concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi :

modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi... En particulier, à compter du 1^{er} juin 2009, les dispositions relatives aux nouvelles obligations de recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA et à leur accompagnement par le service public de l'emploi sont susceptibles d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

A partir de février 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentés selon des nouveaux regroupements (catégorie A, B, C, D, E). Les données brutes correspondant aux anciennes catégories (catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont présentées avec les nouvelles et pour une période transitoire, en annexe de la publication.

1 - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

S'agissant de la catégorie A, par département, le nombre de demandeurs d'emploi varie en juin 2010 par rapport au mois précédent entre -0,5% et +1,3% : -0,3% en Meurthe et Moselle, +1,3% en Meuse, -0,5% en Moselle et **-0,2% dans les Vosges**.

En catégorie ABC, le nombre de demandeurs d'emploi varie en juin 2010 par rapport au mois précédent entre +0,3% et +1% : +0,9% en Meurthe et Moselle, +0,5% en Meuse, +0,3% en Moselle et **+1% dans les Vosges**.

Demands d'emploi inscrits à Pôle Emploi en fin de mois en Lorraine en catégorie A et en CVS

Données CVS	Juin 09	Mai 10	Juin 10	Variation sur un mois	Variation sur un an
Meurthe-et-Moselle	28 560	30 640	30 560	-0,3%	7,0%
Meuse	8 030	8 350	8 460	1,3%	5,4%
Moselle	46 100	47 370	47 140	-0,5%	2,3%
Vosges	17 150	17 250	17 220	-0,2%	0,4%
Lorraine	99 840	103 610	103 380	-0,2%	3,5%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares – adoption nouvelle série CVS en janvier

Demands d'emploi inscrits à Pôle Emploi en fin de mois en Lorraine en Catégorie ABC et en CVS

Données CVS	Juin 09	Mai 10	Juin 10	Variation sur un mois	Variation sur un an
Meurthe-et-Moselle	38 510	42 460	42 840	0,9%	11,2%
Meuse	10 650	11 410	11 470	0,5%	7,7%
Moselle	59 100	64 430	64 630	0,3%	9,4%
Vosges	23 180	24 130	24 380	1,0%	5,2%
Lorraine	131 440	142 430	143 320	0,6%	9,0%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares – adoption nouvelle série CVS en janvier

2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Dans les Vosges, le nombre de demandeurs d'emploi (DE) de catégorie A progresse légèrement au mois de juin 2010 de +0,7% pour les hommes (+0,5% sur un an) et baisse de -1,2% pour les femmes (+0,2% sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans est en baisse de -0,5% en juin 2010 (-8,3% sur un an).

Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans est aussi en baisse de -0,4% sur un mois (-0,6% sur un an).

Le nombre de ceux de 50 ans et plus s'accroît de +0,7% (+13,7% sur un an).

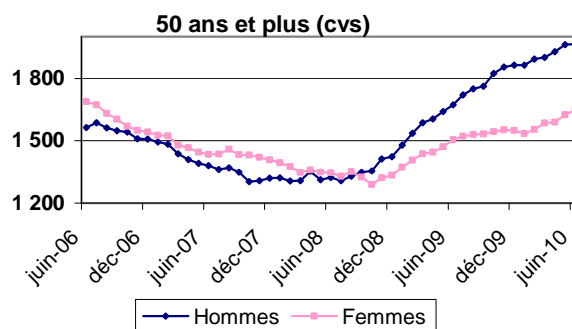
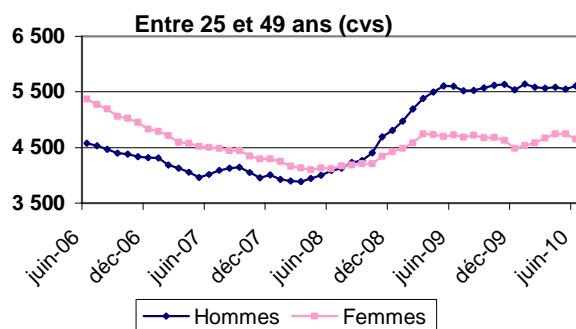
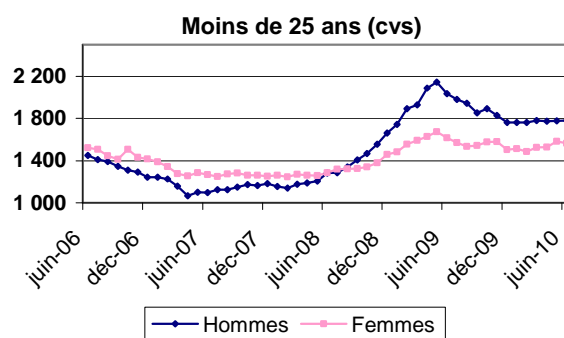
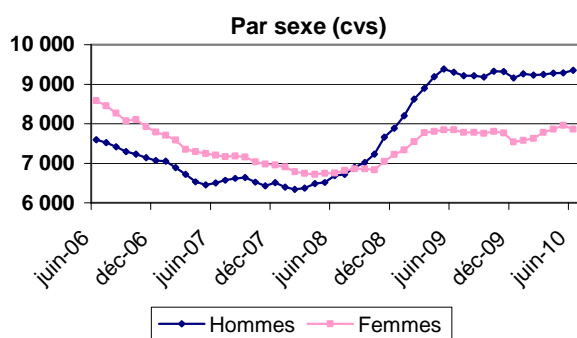
La part des DE femmes sur un an reste stable sur un an à 45,7%.

Dans le même temps la part des jeunes est en baisse de 21,3% à 19,4%.

Demandeurs d'emploi inscrits à pôle Emploi en fin de mois dans les Vosges en Catégorie A et en CVS

Données CVS	Jun 09	Mai 10	Jun 10	Variation sur un mois	Variation sur un an
VOSGES					
Hommes	9 304	9 290	9 351	0,7%	0,5%
Femmes	7 846	7 956	7 864	-1,2%	0,2%
<i>Part des femmes</i>	<i>45,7%</i>	<i>46,1%</i>	<i>45,7%</i>		
Moins de 25 ans	3 649	3 363	3 346	-0,5%	-8,3%
Entre 25 et 49 ans	10 324	10 296	10 258	-0,4%	-0,6%
50 ans et plus	3 177	3 587	3 611	0,7%	13,7%
<i>Part des jeunes</i>	<i>21,3%</i>	<i>19,5%</i>	<i>19,4%</i>		
Hommes de moins de 25 ans	2 033	1 778	1 781	0,2%	-12,4%
Hommes de 25 à 49 ans	5 599	5 550	5 606	1,0%	0,1%
Hommes de 50 ans et plus	1 672	1 962	1 964	0,1%	17,5%
Femmes de moins de 25 ans	1 616	1 585	1 565	-1,3%	-3,2%
Femmes de 25 à 49 ans	4 725	4 746	4 652	-2,0%	-1,5%
Femmes de 50 ans et plus	1 505	1 625	1 647	1,4%	9,4%
Ensemble de la catégorie A	17 150	17 250	17 220	-0,2%	0,4%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares – adoption nouvelle correction des variations saisonnières en janvier



2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi (DE) de catégories A, B, C, dans les Vosges, le nombre d'hommes **augmente de +1,6%** en juin 2010 (+5,8% sur un an) et le nombre de femmes de +0,4% (+4,5% sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C de moins de 25 ans croît de +1,8% sur un mois en juin 2010 (-1,9% sur un an).

Le nombre de ceux de 25 à 49 ans est en hausse de +0,6% sur un mois (+4,2% sur un an).

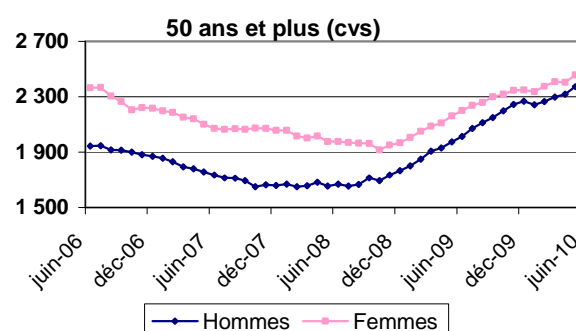
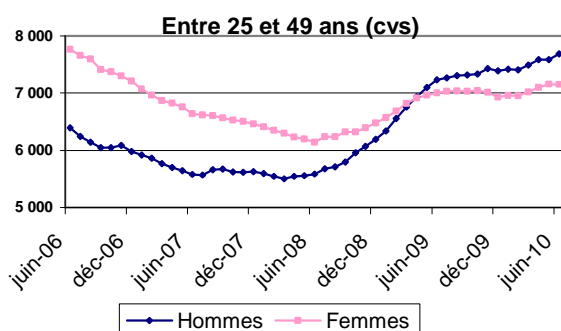
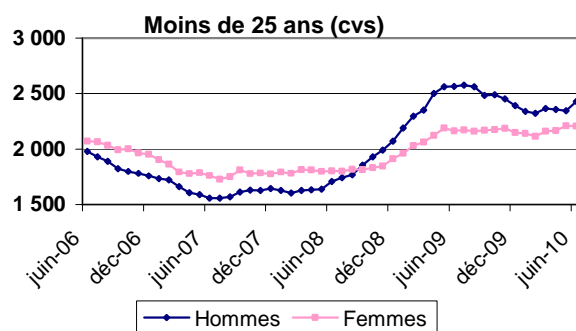
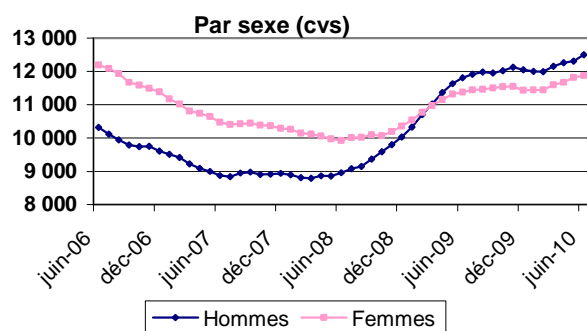
Le nombre de ceux de 50 ans et plus augmente de +1,5% (+16,3% sur un an).

La plus faible augmentation du nombre de DE femmes sur un an leur permet de passer en un an de 49,0% à 48,7%. Dans le même temps la part des jeunes décroît de 20,4% à 19,0%.

Demandeurs d'emploi inscrits à pôle Emploi en fin de mois dans les Vosges en Catégorie ABC et en CVS

Données CVS	Juin 09	Mai 10	Juin 10	Variation sur un mois	Variation sur un an
VOSGES					
Hommes	11 813	12 306	12 501	1,6%	5,8%
Femmes	11 369	11 825	11 875	0,4%	4,5%
<i>Part des femmes</i>	<i>49,0%</i>	<i>49,0%</i>	<i>48,7%</i>		
Moins de 25 ans	4 726	4 555	4 635	1,8%	-1,9%
Entre 25 et 49 ans	14 241	14 744	14 838	0,6%	4,2%
50 ans et plus	4 215	4 832	4 903	1,5%	16,3%
<i>Part des jeunes</i>	<i>20,4%</i>	<i>18,9%</i>	<i>19,0%</i>		
Hommes de moins de 25 ans	2 562	2 346	2 428	3,5%	-5,2%
Hommes de 25 à 49 ans	7 237	7 587	7 687	1,3%	6,2%
Hommes de 50 ans et plus	2 014	2 373	2 386	0,5%	18,5%
Femmes de moins de 25 ans	2 164	2 209	2 207	-0,1%	2,0%
Femmes de 25 à 49 ans	7 004	7 157	7 151	-0,1%	2,1%
Femmes de 50 ans et plus	2 201	2 459	2 517	2,4%	14,4%
Ensemble de la catégorie ABC	23 180	24 130	24 380	1,0%	5,2%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares - adoption nouvelle correction des variations saisonnières en janvier



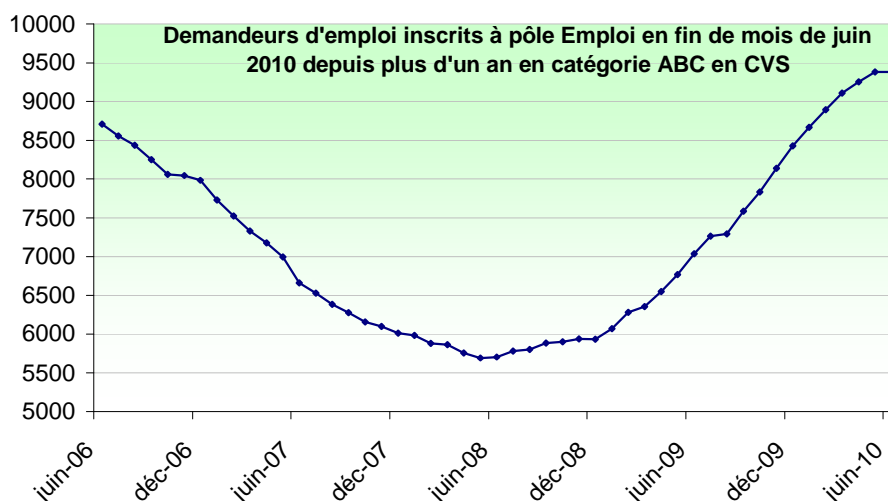
3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Dans les Vosges, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis plus d'un an **augmente de 33,4% sur un an** alors que le nombre d'inscrits depuis moins d'un an baisse de -7,1% sur un an. La demande d'emploi de longue durée reste stable sur un mois. La demande d'emploi des non-DELD augmente de +1,7%. Les « néo-DELD », demandeurs de 1 à 2 ans sont en baisse mensuelle de -1,5%, et les demandeurs de très longue durée (plus de deux ans) enregistrent une hausse mensuelle de +2,2%).

Ancienneté d'inscription des demandeurs d'emploi inscrits à pôle Emploi en fin de mois dans les Vosges en Catégorie ABC et en CVS

Données CVS	Jun 09	Mai 10	Jun 10	Variation sur un mois	Variation sur un an
VOSGES					
Moins d'un an	16 145	14 745	14 996	1,7%	-7,1%
Plus d'un an	7 035	9 384	9 383	0,0%	33,4%
dont 1 à 2 ans	4 120	5 581	5 496	-1,5%	33,4%
dont 2 à 3 ans	1 337	2 021	2 040	0,9%	52,6%
dont 3 ans et plus	1 578	1 782	1 847	3,6%	17,0%
dont 2 ans et plus	2 915	3 803	3 887	2,2%	33,3%
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	30,3%	38,9%	38,5%	-0,4 pt	8,1 pt
Lorraine					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	26,0%	34,6%	35,0%	0,4 pt	9,0 pt
France métropolitaine (cvs-cjo)					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	30,5%	35,8%	36,0%	0,2 pt	5,5 pt

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares – adoption nouvelle série CVS en janvier



Source : STMT – Pôle emploi, Dares
Calculs : DIRECCTE de lorraine/SEVES - nouvelle série CVS

4 - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Dans les Vosges, les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C baissent de -8,2% sur un an.

Les entrées pour licenciements économiques baissent (-17,9%). Les premières entrées (-11,3%) sont à nouveau en baisse comme les reprises d'activité (-2,6%). Les entrées pour fins de contrats à durée déterminée sont toujours en baisse (-14,8%). Celles pour fins de mission d'intérim sont aussi en baisse (-3,7%).

Les sorties de catégories A, B, C chutent de -7,2% dans les Vosges sur un an. Les sorties pour reprises d'emploi déclarées sont en hausse (+35,9%) tout comme les radiations administratives (+3,8%), alors que les entrées en stage diminuent de -1,2% tout comme celles pour cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (-15,2%).

Entrées à pôle Emploi par motif en Catégorie ABC et en données brutes

Données brutes	Jun 09	Jun 10	Part en %	Variation sur un an
VOSGES				
Fins de contrat à durée déterminée	520	443	16,8%	-14,8%
Fins de missions d'intérim	163	157	6,0%	-3,7%
Licenciements économiques (1)	156	128	4,9%	-17,9%
Autres licenciements	244	196	7,4%	-19,7%
Démissions	101	88	3,3%	-12,9%
Premières entrées	203	180	6,8%	-11,3%
Reprises d'activité	385	375	14,2%	-2,6%
Autres cas (2)	1 096	1 066	40,5%	-2,7%
Ensemble	2 868	2 633		-8,2%
LORRAINE				
Ensemble	18 394	16 003		-13,0%
France métropolitaine				
Ensemble (cvs-cjo)	484 800	492 500		1,6%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares

(1) Y compris fin de convention de conversion, de PAP anticipés et de CRP; (2) Dont fin d'activité non salariée

Sorties de pôle Emploi par motif en Catégorie ABC et en données brutes

Données brutes	Jun 09	Jun 10	Part en %	Variation sur un an
VOSGES				
Reprises d'emploi déclarées	626	851	30,9%	35,9%
Entrées en stage	242	239	8,7%	-1,2%
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	216	185	6,7%	-14,4%
<i>dont dispense de recherche d'emploi</i>	65	35	1,3%	-46,2%
<i>dont maladies</i>	114	108	3,9%	-5,3%
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	1 115	945	34,3%	-15,2%
Radiations administratives	266	276	10,0%	3,8%
Autres cas	504	259	9,4%	-48,6%
Ensemble	2 969	2 755		-7,2%
LORRAINE				
Ensemble	18 667	16 853		-9,7%
France métropolitaine				
Ensemble (cvs-cjo)	461 900	472 500		2,3%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des parts : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares

5 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les offres d'emploi collectées en juin 2010 par Pôle emploi **diminuent dans les Vosges de -1,6%** sur un an. Cette baisse concerne les offres temporaires (entre un et six mois) avec -27,0%, alors que les offres durables (plus de 6 mois) progressent de +28,7% et les offres occasionnelles (moins d'un mois) de +11,7%. Les offres d'emploi durables représentent 52,7% des offres enregistrées en juin 2010 (48,4% en Lorraine et 44,5% en France métropolitaine).

Les offres d'emploi satisfaites diminuent de -6,0% sur un an. Cette baisse concerne les offres temporaires (-24,5%) et les offres occasionnelles (-33,1%), alors que les offres durables progressent de +44,9%.

Offres d'emploi collectées par pôle Emploi en données brutes

Données brutes	juin 09	juin 10	Part des durables	Variation sur un an
VOSGES				
Emplois durables (plus de 6 mois) (1)	686	883	52,7%	28,7%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	889	649		-27,0%
Emplois occasionnels (moins d'un mois)	128	143		11,7%
Ensemble	1 703	1 675		-1,6%
LORRAINE				
Ensemble	9 386	10 560	48,4%	12,5%
France métropolitaine				
Ensemble (cvs-cjo)	245 000	262 400	44,5%	7,1%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des parts : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares
(1) Y compris les offres sur contrat "nouvelles embauches" en 2008

Offres d'emploi satisfaites par pôle Emploi en données brutes

Données brutes	juin 09	juin 10	Part des durables	Variation sur un an
VOSGES				
Emplois durables (plus de 6 mois)	515	746	43,6%	44,9%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	1 051	794		-24,5%
Emplois occasionnels (moins d'un mois)	254	170		-33,1%
Ensemble	1 820	1 710		-6,0%
LORRAINE				
Ensemble	8 109	8 957	47,4%	10,5%
France métropolitaine				
Ensemble (cvs-cjo)	221 600	218 000	45,3%	-1,6%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des parts : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares

6 - DONNEES PAR ZONE D'EMPLOI

(nb : un petit nombre de demandeurs ne sont pas comptés ici en raison de leur code commune non tabulé)

Source : Pôle Emploi - DARES et DIRECCTE Seves Lorraine

Demandeurs d'emploi de catégorie A en fin de mois en données brutes										
juin 2010										
	Nombre	Evolution annuelle	Hommes	Femmes	Femmes en %	Moins de 25 ans	Moins de 25 ans en %	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	50 ans et plus en %
ZONE D'EMPLOI										
MEURTHE-ET-M.	28 760	7,3%	16 006	12 754	44,3%	4 846	16,8%	19 009	4 905	17,1%
BRIEY	3 220	-1,4%	1 676	1 544	48,0%	467	14,5%	2 106	647	20,1%
LONGWY	3 809	3,6%	2 180	1 629	42,8%	509	13,4%	2 616	684	18,0%
LUNEVILLE	3 121	6,0%	1 684	1 437	46,0%	625	20,0%	1 933	563	18,0%
NANCY	16 231	9,3%	9 202	7 029	43,3%	2 788	17,2%	10 846	2 597	16,0%
TOUL	2 379	15,5%	1 264	1 115	46,9%	457	19,2%	1 508	414	17,4%
MEUSE	7 935	5,7%	4 099	3 836	48,3%	1 406	17,7%	4 862	1 667	21,0%
BAR-LE-DUC	2 579	8,0%	1 351	1 228	47,6%	440	17,1%	1 566	573	22,2%
COMMERCEY	1 950	9,4%	994	956	49,0%	334	17,1%	1 189	427	21,9%
MEUSE-DU-NORD	3 406	2,1%	1 754	1 652	48,5%	632	18,6%	2 107	667	19,6%
MOSELLE	44 418	2,7%	23 623	20 795	46,8%	7 498	16,9%	28 905	8 015	18,0%
BASSIN-HOULLER	12 307	2,0%	6 407	5 900	47,9%	2 317	18,8%	7 828	2 162	17,6%
METZ	12 640	8,7%	6 988	5 652	44,7%	1 977	15,6%	8 349	2 314	18,3%
SARREBOURG	2 830	0,9%	1 454	1 376	48,6%	534	18,9%	1 764	532	18,8%
SARREGUEMINES	3 186	1,7%	1 678	1 508	47,3%	536	16,8%	2 043	607	19,1%
THONVILLE	13 455	-1,1%	7 096	6 359	47,3%	2 134	15,9%	8 921	2 400	17,8%
VOSGES	16 062	0,7%	8 634	7 428	46,2%	2 857	17,8%	9 665	3 540	22,0%
EPINAL	6 637	1,5%	3 620	3 017	45,5%	1 240	18,7%	4 007	1 390	20,9%
REMIREMONT	2 947	-2,3%	1 559	1 388	47,1%	498	16,9%	1 743	706	24,0%
SAINT-DIE	4 233	-2,3%	2 259	1 974	46,6%	745	17,6%	2 524	964	22,8%
VOSGES-DE L'O.	2 245	9,2%	1 196	1 049	46,7%	374	16,7%	1 391	480	21,4%
LORRAINE	97 175	3,9%	52 362	44 813	46,1%	16 607	17,1%	62 441	18 127	18,7%
France	2 494 333	6,6%	1 310 324	1 184 009	47,5%	387 131	15,5%	1 640 404	466 798	18,7%

Demandeurs d'emploi de catégorie ABC en fin de mois en données brutes								
juin-10								
	Nombre	Evolution annuelle	Femmes en %	Moins de 25 ans en %	50 ans et plus en %	cadres en %	CLD en %	Première entrée en %
ZONE D'EMPLOI								
MEURTHE-ET-M.	40 973	11,5%	46,5%	16,4%	16,6%	4,5%	34,8%	3,9%
BRIEY	4 470	6,7%	49,7%	15,0%	19,5%	2,5%	38,4%	2,7%
LONGWY	5 044	8,5%	44,2%	13,1%	17,5%	2,0%	35,7%	3,1%
LUNEVILLE	4 440	12,3%	49,5%	19,7%	17,6%	2,4%	36,9%	5,2%
NANCY	23 453	12,2%	45,6%	16,5%	15,6%	6,0%	34,0%	4,0%
TOUL	3 566	16,7%	48,5%	18,2%	16,8%	3,4%	31,5%	3,7%
MEUSE	11 009	8,0%	50,6%	17,6%	20,2%	2,3%	37,5%	4,5%
BAR-LE-DUC	3 609	9,0%	48,9%	16,9%	20,9%	2,8%	36,5%	4,0%
COMMERCEY	2 696	12,0%	51,9%	16,6%	21,4%	2,0%	38,5%	3,9%
MEUSE-DU-NORD	4 704	5,1%	51,1%	18,7%	19,0%	2,1%	37,8%	5,1%
MOSELLE	61 902	9,7%	48,3%	16,7%	17,3%	3,9%	34,3%	3,8%
BASSIN-HOULLER	17 167	9,1%	49,4%	18,9%	16,5%	2,3%	33,7%	4,3%
METZ	16 994	12,3%	46,8%	15,2%	17,9%	6,2%	34,8%	3,5%
SARREBOURG	4 286	11,3%	51,4%	19,1%	17,0%	3,0%	33,0%	3,4%
SARREGUEMINES	4 561	8,8%	49,2%	17,4%	17,9%	2,8%	35,3%	4,1%
THONVILLE	18 894	8,0%	47,8%	15,4%	17,5%	3,7%	34,3%	3,6%
VOSGES	23 097	5,4%	48,9%	17,4%	21,0%	2,6%	39,3%	3,7%
EPINAL	9 196	5,2%	47,9%	18,1%	20,4%	2,8%	35,2%	4,4%
REMIREMONT	4 332	4,9%	49,8%	16,3%	22,8%	2,7%	38,0%	3,0%
SAINT-DIE	6 214	3,2%	49,6%	17,2%	21,3%	2,3%	46,2%	3,7%
VOSGES-DE L'O.	3 355	10,9%	49,1%	17,4%	20,0%	2,2%	39,6%	2,9%
LORRAINE	136 981	9,4%	48,1%	16,8%	18,0%	3,7%	35,5%	3,9%
France	3 793 611	9,4%	49,9%	14,9%	18,2%	nd	36,6%	nd

7 - DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT DES DROITS OUVERTS AU RSA

Avertissement : En raison de problèmes techniques, les données RSA publiées pour les mois de décembre 2009 et de janvier 2010 étaient nettement sous-estimées dans les publications antérieures. Seules celles de janvier ont pu être corrigées et ont été présentées à nouveau.

Dans les Vosges, au mois de juin, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant des droits ouverts au Revenu de Solidarité active (RSA) est de 3 654, soit 22,7% des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, en données brutes. En catégories A, B ou C il est de 4 517, soit 19,5% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C, en données brutes.

Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B ou C des personnes ayant des droits ouverts au RSA sont de 511 au mois de juin 2010, soit 19,4% des entrées de ces catégories en données brutes.

Les sorties à Pôle emploi en catégories A, B ou C des personnes ayant des droits ouverts au RSA sont de 602 au mois de juin 2010, soit 21,9% des sorties de ces catégories en données brutes.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi et ayant des droits ouverts au RSA

Données brutes	avr-10	mai-10	juin-10
France métropolitaine			
Catégorie A	556 644	553 636	544 904
Catégories A, B, C	716 613	714 026	712 149
Catégorie D	23 577	22 384	19 355
Catégorie E	54 995	57 524	58 499
Catégories A, B, C, D, E	795 185	793 934	790 003
<i>Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A</i>	<i>21,4%</i>	<i>21,6%</i>	<i>21,8%</i>
<i>Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C</i>	<i>18,5%</i>	<i>18,6%</i>	<i>18,8%</i>
Lorraine			
Catégorie A	23 395	23 506	23 283
Catégories A, B, C	28 658	28 777	28 797
Catégorie D	1 028	1 066	976
Catégorie E	2 710	2 829	2 778
Catégories A, B, C, D, E	32 396	32 672	32 551
<i>Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A</i>	<i>23,2%</i>	<i>23,7%</i>	<i>23,9%</i>
<i>Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C</i>	<i>20,5%</i>	<i>20,8%</i>	<i>21,0%</i>
Vosges			
Catégorie A	3 692	3 679	3 654
Catégories A, B, C	4 534	4 514	4 517
Catégories A, B, C, D, E	5 227	5 219	5 192
<i>Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A</i>	<i>22,2%</i>	<i>22,6%</i>	<i>22,7%</i>
<i>Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C</i>	<i>19,2%</i>	<i>19,4%</i>	<i>19,5%</i>

Source : Pôle Emploi - Dares - DRTEFP Consulter les définitions annexées pour plus d'information

Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA

Données brutes en catégories ABC

France métropolitaine	avr-10	mai-10	juin-10
Entrées de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	82 412	80 080	91 087
<i>Part dans l'ensemble des entrées</i>	<i>19,6%</i>	<i>19,7%</i>	<i>19,8%</i>
Sorties de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	91 849	92 366	106 919
<i>Part dans l'ensemble des sorties</i>	<i>19,8%</i>	<i>20,7%</i>	<i>21,8%</i>
Lorraine			
Entrées de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	3 142	3 052	3 555
<i>Part dans l'ensemble des entrées</i>	<i>22,3%</i>	<i>22,5%</i>	<i>22,2%</i>
Sorties de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	3 357	3 404	4 080
<i>Part dans l'ensemble des sorties</i>	<i>21,2%</i>	<i>22,7%</i>	<i>24,2%</i>
Vosges			
Entrées de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	431	456	511
<i>Part dans l'ensemble des entrées</i>	<i>20,0%</i>	<i>21,8%</i>	<i>19,4%</i>
Sorties de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	480	522	602
<i>Part dans l'ensemble des sorties</i>	<i>18,9%</i>	<i>21,5%</i>	<i>21,9%</i>

Source : Pôle Emploi - Dares - DRTEFP Consulter les définitions annexées pour plus d'information

A compter du 1^{er} juin 2009, la mise en œuvre de la loi portant création du Revenu de solidarité active (RSA) est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux bénéficiaires d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1^{er} juin 2009, RSA après le 1^{er} juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, les bénéficiaires du RSA disponibles pour rechercher un emploi doivent désormais être orientés vers Pôle emploi ou un autre organisme participant au service public de l'emploi. En outre, l'ouverture du RSA à des personnes non éligibles au RMI ou à l'API devrait conduire certains demandeurs d'emploi à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

Sont repérés ici les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA i.e. les personnes (allocataires ou conjoints) percevant une allocation au titre du RSA, les personnes ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (soit pour non respect des devoirs qui lui incombent, soit pour dépassement de seuil de ressources) ou celles dont la demande est en cours d'instruction. Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA. De ce fait, le nombre de demandeurs d'emploi qui avaient des droits ouverts au RSA n'est pas comparable au nombre de demandeurs d'emploi qui avaient des droits ouverts au RMI ou à l'API avant juin 2009. Ce nombre ne recouvrait en effet que des personnes percevant une allocation ou dont le droit avait été suspendu.

ANNEXE

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi par catégorie

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en fin de mois selon les anciennes et nouvelles catégories

Données CVS	juin 09	mai 10	juin 10	Variation sur un mois	Variation sur un an
VOSGES					
Catégories A,B,C	23 180	24 130	24 380	1,0%	5,2%
Dont catégorie A	17 150	17 250	17 220	-0,2%	0,4%
Dont catégorie B	2 766	2 768	2 981	7,7%	7,8%
Dont catégorie C	3 266	4 117	4 180	1,5%	28,0%
Catégorie 4 (D) non disponible - stage, formation, maladie..	2 440	2 340	2 460	5,1%	0,8%
Catégorie 5 € non disponible car en emploi	2 050	2 720	2 830	4,0%	38,0%
Catégories A, B, C, D, E	27 670	29 190	29 670	1,6%	7,2%
Données brutes					
VOSGES					
Catégories A,B,C	21 959	23 272	23 146		5,4%
Catégorie 1	15 460	15 857	15 679		1,4%
Catégorie 2	2 208	2 343	2 313		4,8%
Catégorie 3	888	841	853		-3,9%
Catégorie 6	2 768	3 568	3 631		31,2%
Catégorie 7	430	466	468		8,8%
Catégorie 8	205	197	202		-1,5%
Catégorie A	15 984	16 277	16 107		0,8%
Catégorie 1 n'ayant exercé aucune activité réduite	13 543	13 765	13 647		0,8%
Catégorie 2 n'ayant exercé aucune activité réduite	1 694	1 828	1 764		4,1%
catégorie 3 n'ayant exercé aucune activité réduite	747	684	696		-6,8%
Catégorie B	2 572	2 764	2 738		6,5%
Catégorie 1 ayant exercé une activité réduite	1 917	2 092	2 032		6,0%
Catégorie 2 ayant exercé une activité réduite	514	515	549		6,8%
Catégorie 3 ayant exercé une activité réduite	141	157	157		11,3%
Catégorie C	3 403	4 231	4 301		26,4%
Catégorie 6	2 768	3 568	3 631		31,2%
Catégorie 7	430	466	468		8,8%
Catégorie 8	205	197	202		-1,5%
Catégorie D et E demandeurs non disponibles	4 415	5 471	5 216		18,1%
Catégorie 4 (D) non disponible - stage, formation, maladie	2 368	2 680	2 382		0,6%
Catégorie 5 (E) non disponible car en emploi	2 047	2 791	2 834		38,4%
Catégories A,B,C,D,E	26 374	28 743	28 362		7,5%

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares

**Demandeurs d'emploi inscrits à pôle Emploi en fin de mois
série selon les nouvelles catégories en CVS**

	catégorie A	catégorie ABC
juin-09	17 150	23 180
juillet-09	17 000	23 360
août-09	17 000	23 440
sept-09	16 940	23 450
oct-09	17 140	23 560
nov-09	17 090	23 670
déc-09	16 700	23 480
janv-10	16 850	23 440
févr-10	16 860	23 440
mars-10	17 030	23 750
avril-10	17 150	23 930
mai-10	17 250	24 130
juin-10	17 220	24 380

Source : STMT - pôle Emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine/Seves, Dares

Pour mémoire : Les demandes d'emploi de catégories 1 à 3 recensent les personnes n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois et qui souhaitent un contrat à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 3). De façon analogue, les demandes d'emploi de catégories 6 à 8 recensent les personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois selon le type de contrat envisagé : à durée indéterminée à plein temps (catégorie 6), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 7) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 8). Les demandes d'emploi de catégories 4 et 5 recensent les personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit en stage, formation, maladie, etc. (catégorie 4), soit en emploi à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

Sources et définitions

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques		Catégories administratives
Catégorie A		Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B		Catégories 1, 2, 3 avec activité réduite
Catégorie C		Catégories 6, 7, 8
Catégorie D		Catégorie 4
Catégorie E		Catégorie 5
Catégorie ABC		Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs. Parmi les motifs d'entrée :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine et sera généralisé au plus tard le 1^{er} janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Un bénéficiaire du RSA est tenu « de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (454,63€/mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500€ (décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Président du Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

A compter de juin 2009, sont repérés les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) percevant une allocation au titre du RSA ou ayant droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum, soit pour non respect des devoirs qui lui incombent, soit pour dépassement du seuil de ressources.

Trois catégories d'indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA sont publiées :

- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant des droits ouverts au RSA. Le droit au RSA de ces demandeurs d'emploi peut résulter du basculement automatique d'un droit au RMI ou à l'API existant en mai 2009, ou d'un droit nouveau ouvert après le 1^{er} juin 2009.

-les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA. Certains de ces demandeurs d'emploi avaient des droits ouverts au RMI et à l'API en mai 2009 mais n'étaient pas inscrits à pôle emploi à cette date. Les autres se sont ouvert un droit nouveau au RSA après le 1^{er} juin 2009.

-les sorties de Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA. Parmi eux, certains avaient déjà des droits ouverts au RMI et à l'API en mai 2009 alors que d'autres se sont ouvert un droit nouveau au RSA après le 1^{er} juin 2009.

Le dénombrement des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA résulte d'un rapprochement entre les fichiers de Pôle emploi d'une part et ceux de la Cnaf et de la MSA d'autre part. Durant les premiers mois, il est à prendre avec précaution. La mise en œuvre de la loi portant création du RSA à compter du 1^{er} juin 2009 est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux qui bénéficient d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1^{er} juin 2009 ; RSA après le 1^{er} juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, l'obligation d'orientation vers le service public de l'emploi des bénéficiaires du RSA disponibles pour occuper un emploi devrait conduire une proportion plus importante qu'auparavant de bénéficiaires de prestations de solidarité à s'inscrire à Pôle emploi. Par ailleurs, l'ouverture du RSA à des personnes auparavant non éligibles au RMI ou à l'API (salariés à faibles revenus ne bénéficiant pas ou plus de mesures d'intéressement) pourrait conduire certains demandeurs d'emploi (notamment en activité réduite) à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Une partie d'entre elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaite une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir (grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen). Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;

les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;

les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois. Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2008. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2009, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

1^{ère} étape : correction des variations saisonnières. Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (CVS). La CVS est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables au niveau national. Elle permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (évolution de long terme de la série), au cycle (fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

2^{ème} étape : mise cohérence des différentes ventilations. Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi... L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/>

Retrouvez aussi les données nationales ou régionales sur les sites de la DARES, de l'ETAT en Lorraine, de la DRTEFP ou de POLE EMPLOI :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/statistiques/chomage/>

<http://www.infos.moselle.sit.gouv.fr/>

http://lorraine.travail.gouv.fr/site/Accueil_DIRECCTE_Lorraine-328.html

(http://www.lorraine.travail.gouv.fr/site/Marche_du_travailchomage-124.html)

<http://www.pole-emploi.fr/accueilpe/>